L'équipe du Fonds

Une équipe pluridisciplinaire

L’équipe du Fonds est constituée de spécialistes aux profils divers et assure des **actions de conseils, d’orientation et d’accompagnement** des artistes et techniciens du spectacle en s’appuyant sur une connaissance de leurs spécificités professionnelles.

Selon le profil et la problématique rencontrés par les artistes et techniciens du spectacle, **des réponses personnalisées et adaptées** sont données par les conseillers du Fonds de professionnalisation et de solidarité.

Des profils variés et des compétences professionnelles spécifiques…

Parce que l’entrée dans le dispositif du Fonds se matérialise par l’entretien professionnel réalisé par un conseiller du Fonds de professionnalisation et de solidarité, les conseillers présentent des compétences dans les domaines de l’accompagnement professionnel et des connaissances du secteur du spectacle vivant et enregistré.

Qui sont les conseillers du Fonds de professionnalisation et de solidarité, chargés des entretiens professionnels ?

Sarah Minski : expertise dans le conseil, l’orientation et l’accompagnement professionnel; expérience auprès des personnes en situation de handicap et du public en difficulté (RSA), connaissance des métiers du son – Formation en psychologie du travail.

Sylvie Hericher : expertise dans le conseil, l’orientation et l’accompagnement professionnel; expérience dans le secteur de l’audiovisuel (ex-scripte, collaboration aux préachats de films longs métrages sur une chaine de cinéma) – Formation de chargée de bilans de compétences, gestion des carrières et VAE (Validation des Acquis de l’Expérience), ainsi que des techniques et langage des médias.

Christelle Deletoille : expertise dans le conseil, l’orientation, l’accompagnement professionnel et la pédagogie auprès de salariés tous secteurs et des métiers du spectacle et de la culture ; expérience dans le secteur culturel (relations publiques, médiation culturelle) - Formation de chargée de bilans de compétences, gestion des carrières et VAE (Validation des Acquis de l’Expérience).

Alexandra Baude : expertise dans le conseil, l’accompagnement professionnel, l’orientation et la gestion prévisionnelle des compétences des salariés ; expérience professionnelle dans le secteur de la culture, la communication et l’audiovisuel (ressources humaines, communication externe et interne) - Formation de conseillère en bilans de compétences, gestion des carrières et VAE (Validation des Acquis de l’Expérience).

Emma Quirat : expertise dans le conseil en ressources humaines: accompagnement professionnel et mobilité, évaluation (tests psychotechniques), formation, recrutement. Expérience auprès des personnes en situation de handicap (accompagnement, conseil en formation, recrutement). Expérience dans le bilan de compétences, la formation continue et la Validation des Acquis et de l'Expérience. Formation en psychologie clinique.

Laetitia Auphan : expertise dans le conseil, l'accompagnement professionnel, l'orientation des artistes lyriques. Double formation en master de gestion culturelle et master de ressources humaines : gestion des carrières, accompagnement du changement, psychologie du travail. 20 ans d'expérience dans la production et l'administration de la musique au sein de compagnies et de festivals. Laetitia initie au Fonds de Professionnalisation une mission de développement de l'accompagnement des parcours professionnels en direction des chanteurs lyriques en décembre 2018.

L’entretien professionnel est un moment d’écoute et d’échanges privilégiés. Que le projet professionnel soit clairement défini ou non, **des orientations et des conseils adaptés** seront réalisés soit vers le dispositif du Fonds de professionnalisation et de solidarité, soit vers d’autres dispositifs adaptés à la problématique mise en évidence.

Si des difficultés sociales, financières ou encore des problèmes de santé sont détectés, une prise en charge est réalisée par des conseillers du Fonds de professionnalisation et de solidarité ayant des compétences particulières dans le champ de l’action sociale.

haut de page

... Associés à une expertise sociale globale

Les conseillers du Fonds de professionnalisation et de solidarité sont investis d’une double mission :

- ils sont délégués sociaux au sein du Groupe Audiens ;
- ils gèrent l’attribution des aides professionnelles.

A ce titre, ils réalisent des **diagnostics sociaux** dont le but est d’apporter des **conseils et des orientations pertinentes** vers des organismes sociaux compétents ou vers des dispositifs d’aides financières et soutiens exceptionnels.

Ces conseillers ont des compétences et de l’expérience dans le domaine de **l’action sociale** (connaissances des politiques sociales, veille sociale) mais aussi de la **protection sociale** (retraite, santé).

Qui sont les conseillers du Fonds de professionnalisation et de solidarité

en charge des aides professionnelles et du diagnostic socio-professionnel ?

Arnaud Miguel : expérience dans la protection juridique et sociale (tutelle), connaissance des publics en situation de handicap, préparation et présentation des demandes d'intervention sociales en Commission - Formation juridique et en intervention sociale.

Claire Gentil : Formation en animation et management social et socioculturel.
Expérience dans des services d'action sociale de différents groupes de protection sociale.
Préparation et présentation des demandes d'intervention sociale en Commission.

Florence Hamel: professionnelle du secteur de la protection sociale au sein du Groupe Audiens depuis 20 ans, expertise et personne ressource sur les questions de la retraite complémentaire (liquidation, réglementation en vigueur, cumul emploi-retraite); Préparation et présentation des demandes d'intervention sociales en Commission.

Nadia Bouvart : expérience en accompagnement social. Formation en gestion et promotion d'activités sanitaires et sociales.
Préparation et présentation des demandes d'intervention sociales en Commission.

Madeleine Porquet : expérience en accompagnement social, connaissance des publics en situation de handicap. Formation en sciences humaines et sociales.
Préparation et présentation des demandes d'intervention sociales en Commission.

En encadrement ou appui des conseillers du Fonds de professionnalisation, des personnes d'expérience au sein du Groupe Audiens :

Isabelle Thirion : Directrice de l'accompagnement solidaire et social et des services associés.

Guillaume Rogations : Responsable du Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

Aïcha Berraban : Coordinatrice du Fonds de professionnalisation et de solidarité. Elle est en charge de l'interface entre les conseillers, les consultants et les artistes et techniciens, des rendez-vous et du suivi administratif des dossiers – Formation d'assistante de direction.

haut de page

Témoignage de Sylvie Héricher, conseillère du Fonds

Au sein du Fonds de professionnalisation et de solidarité, des conseillers sont chargés de réaliser les entretiens professionnels, une étape clé dans le dispositif. Rencontre avec une conseillère, Sylvie Héricher, qui témoigne notamment de sa propre reconversion.

Dans les entretiens professionnels réalisés dans le cadre du Fonds de professionnalisation et de solidarité, les conseillers sont naturellement amenés à poser des questions sur les parcours de vie des artistes et techniciens du spectacle… Inversons pour une fois les rôles ! Qu'est-ce qui, dans votre propre parcours, vous a amené à travailler pour ce dispositif ?

J'ai effectué la première partie de ma carrière dans le monde du cinéma. En tant qu'assistante-scripte tout d'abord, pendant plusieurs années : j'avais alors le statut d'intermittente du spectacle. J'ai ensuite travaillé pendant dix ans pour la chaîne de télévision CINECINEMA, j'étais assistante aux achats et pré-achats de long-métrages. Mais peu à peu, j'ai réalisé que j'avais envie d'être dans une relation d'aide et d'accompagnement, idéalement auprès d'artistes et techniciens du spectacle – sûrement parce que j'en avais fait partie. Ma reconversion professionnelle n'a pas été forcément facile : j'ai mis du temps à obtenir un CIF (congé individuel de formation) et suis retournée sur les bancs de l'université pour devenir chargée de bilans de compétences. Je sais donc de quoi il retourne, quand on aborde le sujet de la reconversion lors des entretiens professionnels !

Abordons un instant ce thème de la reconversion ou de la réorientation des artistes et techniciens du spectacle : pour ceux qui envisagent cette démarche, est-ce toujours douloureux ?

Pas forcément ! Parmi les professionnels qui nous contactent, certains se sont préparés à ce changement : c'est le cas notamment des danseurs qui savent bien que, passé un certain âge, l'usure physique va les contraindre à faire autre chose. Et puis, le rythme de vie imposé par certaines professions artistiques et techniques est difficilement conciliable sur le long terme avec une vie familiale. Le changement professionnel est donc plus facilement vécu et accepté. On constate aussi que la voie qu'on choisit est très souvent en lien avec ce qu'on a fait précédemment.

Comment décririez-vous votre rôle lors des entretiens professionnels ?

Sur un plan formel, je cherche à savoir si la personne peut bénéficier des soutiens du Fonds de professionnalisation et de solidarité. Mais ce n'est pas le seul objectif de nos échanges, loin de là. Sur le fond, je crée un lien favorable à l'échange et j'invite le professionnel à m'exposer librement ses projets, les difficultés qu'il rencontre, qu'elles soient d'ordre

professionnel, personnel ou médical… Il s'agit de repérer les problématiques que rencontre la personne qui nous appelle. Une grande partie de notre tâche consiste à aider cette personne à clarifier ses besoins, à formuler sa demande et son projet professionnel. Cette « clarification » passe par notre sens de l'écoute, mais aussi par la connaissance que nous avons des différents secteurs d'activité dans le domaine du spectacle. Nous ne sommes pas cantonnés à tel ou tel secteur, comme pourrait le laisser penser nos parcours respectifs. Nous sommes amenés à accompagner tous les publics parmi les artistes et techniciens du spectacle, ce qui nécessite bien sûr un important travail de veille. L'entretien se termine par une orientation ciblée et personnalisée.

Si une personne qui vous appelle ne peut, au regard des critères requis, entrer dans le dispositif, que se passe-t-il ensuite ? Pouvez-vous tout de même l'aider ?

Il arrive effectivement que le recours au Fonds de professionnalisation et de solidarité ne soit pas pertinent et adéquat dans un premier temps. Dans ce cas-là, nous cherchons toujours à orienter la personne vers la structure qui peut davantage répondre à ses attentes et ses besoins : ce peut être l'Afdas, pour un bilan de compétences par exemple, Pôle Emploi, ou encore l'action sociale d'Audiens… Et une personne peut très bien ne pas entrer dans les critères du Fonds à un moment précis, et y correspondre plus tard. Nous lui proposons le plus souvent de reprendre contact avec elle pour savoir où elle en est. D'une manière générale, nous sommes amenés à suivre les personnes sur une assez longue période.

haut de page